



## **Union des Églises Évangéliques des Frères**

Le Château de Saint Albain – 111 rue du Château - 71260 Saint Albain  
Membre de la Fédération Évangélique de France

# **Charte de collaboration de l'UEEF**

Approbation du document par l'UEEF : 22 mars 2014

Ce document sera révisé tous les 5 ans (prochaine révision : Janvier 2017)

**Charte adoptée comme confession de foi par l'Église Protestante Évangélique de Villeurbanne-Cusset lors de l'AG du 24 mars 2013 et modifiée par l'AG du 23 mars 2014 (ajout art. 4 – Éthique)**

---

## *Préambule*

---

Notre Union d'Églises est née en 1708 en Allemagne, du désir d'allier piété personnelle et vie d'église aux normes de l'Écriture. Au fil des siècles, elle a connu des moments glorieux d'expansion et des moments tristes de division sur des questions notoirement secondaires (langage au culte, couleur de vêtements, etc.). Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la confession de foi était « le Nouveau Testament ». Conscients qu'il fallait préciser la foi devant la percée du libéralisme, les frères ont alors voulu en synthétiser les éléments principaux. Ils ont rédigé, aux États-Unis d'Amérique, deux confessions de foi à 30 ans d'intervalle.

La « foi transmise aux saints une fois pour toutes » (Jude 3) est inamovible. Mais chaque génération doit se l'approprier et la défendre devant les menaces particulières qui visent à l'éteindre ou la contrer. Chaque culture offre des défis spécifiques qui forcent l'Église à revisiter ses enseignements centraux (pensons à la notion de richesse / pauvreté en Amérique latine ; le rôle des démons dans l'Afrique et l'Asie animistes ; la place du corps dans les sociétés hédonistes et immorales ; etc.)

À ce titre, les Églises françaises de l'Union des Églises Évangéliques des Frères proposent une approche un peu différente. Plutôt qu'une confession de foi qui placerait au même niveau les doctrines essentielles du christianisme (ex. : la divinité du Christ) et les convictions fortes de notre union (ex. : le moment de l'enlèvement) ou les pratiques ecclésiales (ex. : le mode de la cène), nous proposons que notre Union s'articule autour des points suivants :

- Une sensibilité à la lignée spirituelle issue de ces chrétiens allemands de 1708, qui a donné naissance, via Tom Julien et le ministère du Château de St Albain, aux églises françaises. Nous restons malgré tout attentifs à ne pas développer des relations et une communion qui serait trop exclusive et qui nous conduiraient à vivre en « vase clos » en oubliant, de fait, nos frères et sœurs du corps de Christ que nous devons servir et dont nous avons aussi à recevoir ;
- Une adhésion aux doctrines essentielles et fondamentales du christianisme évangélique ;
- Une adhésion aux convictions & pratiques reconnues par les anciens de nos églises, sachant que (1) l'autonomie de l'église locale laissera une certaine latitude dans l'application et l'enseignement de ces points et (2) les positions sur ces questions pourront évoluer en fonction des lumières que le Saint-Esprit voudra bien accorder à ses

serviteurs, et surtout se compléter au fur et à mesure que l'Église sera confrontée à de nouveaux défis.

## **Fondements du Christianisme évangélique**

— « nous croyons »

---

**Introduction** : Nous considérons la Bible comme le fondement nécessaire et suffisant de nos croyances et de nos pratiques. Cette confession de foi ne prétend donc à aucune autorité particulière distincte de l'Écriture Sainte qui, elle, demeure l'unique et ultime référence. Elle indique les motifs et l'orientation de notre prédication et de notre enseignement.

**Article 1 - La Bible** : La Bible est la Parole de Dieu. Elle est composée des soixante-six livres que forment l'Ancien et le Nouveau Testament. Dans sa forme originale, toute la Bible est mot à mot inspirée de Dieu, donc infaillible et sans erreur (2 Timothée 3.16 ; 2 Pierre 1.21). Dieu a su donner à l'Église primitive le discernement surnaturel dont elle avait besoin pour reconnaître les écrits apostoliques et écarter tous les autres. Aujourd'hui, le Canon des Écritures est achevé, la foi ayant été révélée une fois pour toutes (Jude 3). La Bible déclare qu'on ne peut rien y ajouter ni retrancher (Apocalypse 22.18-19).

**Article 2 - Dieu** : Nous affirmons qu'il n'existe qu'un seul Dieu (1 Corinthiens 8.4, 6), créateur de toutes choses (Genèse 1.1 ; Psaume 146.6), d'une seule et unique essence (Genèse 1.3 ; Exode 3.14) spirituelle (Jean 4.24 ; 2 Cor. 3.17), éternelle (Romains 1.20), invisible (1 Timothée 1.17), immuable (Malachie 3.6 ; Nombre 23.19), au-delà de toute représentation (Romains 11.33 ; Actes 7.48 ; 17.23), toute puissante (Jérémie 10.7, 10 ; Luc 1.37), toute sagesse (Romains 16.27), toute bonté (Matthieu 19.17), toute justice (Jérémie 12.1 ; Psaumes 119.137), et toute miséricorde (Exode 34.6-7), existant de toute éternité en trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit (Luc 3.22 ; Matthieu 28.19 ; 2 Corinthiens 13.13).

Le Seigneur Jésus-Christ est Dieu lui-même, existant depuis toute éternité (Jean 1.1-3). Tout a été créé par lui et pour lui (Romains 11.36, Colossiens 1.16). Son incarnation s'est faite dans le sein d'une vierge (Jean 1.14 ; Matthieu 1.18-23) ; Il a connu une vie sans péché (Hébreux 4.15) ; Il est mort pour expier le péché (2 Corinthiens 5.21) ; Il est ressuscité corporellement (Luc 24.36-43) ; Il est monté au ciel (Actes 1.9) ; Il exerce un ministère toujours actuel en faveur des saints (Hébreux 4.14-16) ; Il va revenir (Actes 1.11).

Le Saint-Esprit est une personne (Jean 16.7-15) ; Il est Dieu (Actes 5.3-4) ; Il œuvre dans chaque croyant. Le baptême dans l'Esprit se fait à l'instant de la régénération, et intègre le croyant dans le corps de Christ (1 Corinthiens 12.13 ; Tite 3.5). Le Saint-Esprit fait sa demeure dans le croyant (Romains 8.9), se met pleinement à sa disposition pour le remplir (Éphésiens 5.18) et pour lui donner la puissance de servir Dieu (Éphésiens 3.16 ; Actes 1.8) et de mener une vie sainte et fructueuse (Galates 5.22-23).

**Article 3 - L'Homme** : L'homme est l'objet d'une création directe et complète à l'image de Dieu (Genèse 1.26-28). À l'instigation du diable, l'Homme a désobéi consciemment à Dieu (Romains 5.19 ; 2 Corinthiens 11.3), perdant ainsi son état initial. Par cet acte de désobéissance, l'homme a été séparé de Dieu et privé de sa communion. Par cette rupture, il a entraîné toute l'humanité dans la corruption du péché, occasionnant ainsi sa propre mort spirituelle (Genèse 3.1-24 ; Romains 5.12). L'homme doit donc renaître spirituellement (nouvelle naissance) pour être sauvé (Jean 3.3-5).

**Article 4 - Le Salut** : Par sa grâce seule, Dieu offre gratuitement un salut total et éternel (Hébreux 9.12 ; 10.14) à quiconque se repent (Actes 3.19 ; 17.30 ; 20.21) et place sa foi dans le Seigneur Jésus-Christ et dans l'œuvre qu'il a accomplie (Éphésiens 2.8-9 ; Tite 3.5-

7 ; 1 Pierre 1.18-19). Le salut opère instantanément un changement identitaire irréversible de la personne (Romains 10.9-10 ; 2 Corinthiens 5.16-17 ; Éphésiens 2.10) transformant la vie intérieure du croyant et produisant, à terme, des fruits visibles dans sa vie terrestre (Éphésiens 2.8-10 ; Philippiens 2.12-16 ; 1 Thessaloniens 1.9-10 ; Tite 3.8 ; Jacques 2.17).

**Article 5 - L'Église** : Il existe une seule et véritable Église, qui est le corps et l'épouse du Christ (Éphésiens 1.22-23 ; 5.25-32). Elle est formée de toutes les personnes nées de nouveau, depuis la venue de l'Esprit Saint à la Pentecôte, jusqu'au retour de Jésus-Christ (Actes 2.39 ; 1 Thessaloniens 4.16-17). L'expression concrète de ce corps (l'Église universelle) se manifeste au travers de communautés locales (Apocalypse 2 à 3). Les églises locales, conduites par leurs responsables, sont formées de membres qui se rassemblent en vue de l'adoration, de l'édification et de la proclamation de l'Évangile au monde entier (Éphésiens 4.11-16). Chaque église locale est autonome, mais coopère avec d'autres assemblées qui partagent l'essentiel de ses convictions (Actes 15.1-16.5).

**Article 6 - La Vie Chrétienne** : La vie chrétienne doit être une vie vertueuse consacrée à Dieu, pleine d'œuvres bonnes (Tite 3.14), séparée d'avec les voies mauvaises du monde (Romains 12.1-2). Cette vie se manifeste entre autres par le développement progressif du fruit de l'Esprit (Galates 5.22-23), la foi en Dieu et en ses promesses (Hébreux 11.6), la prière régulière et confiante (Éphésiens 6.18, Philippiens 4.6), le maintien du caractère sacré du foyer (Éphésiens 5.22-6.4 ; Hébreux 13.4), l'intégrité (Jacques 5.12), le règlement des différends entre chrétiens selon la Parole de Dieu (1 Corinthiens 6.1-8), le refus des conflits charnels (Romains 12.17-21), un comportement favorisant la diffusion de la bonne nouvelle du salut (1 Pierre 3.15 ; 2 Corinthiens 2.14), une attitude envers tous les hommes conforme à celle du Christ (Philippiens 2.1-5).

**Article 7 – Les anges** : Dieu a créé une multitude d'êtres spirituels que l'on appelle « les anges » (Daniel 7.10 ; Hébreux 12.22). Ils sont au service de Dieu et œuvrent aussi bien dans les sphères célestes que sur la Terre (Hébreux 1.14 ; Éphésiens 1.21 ; 3.10). Par sa désobéissance, un ange déchu, Satan, est devenu l'adversaire de Dieu, entraînant avec lui un cortège de démons (Apocalypse 12.1-10 ; Éphésiens 6.12). Ils seront jugés (Jean 12.31), et finalement condamnés (Apocalypse 20.10).

**Article 8 - L'Au-Delà** : Les morts sont conscients dans l'au-delà (Philippiens 1.21-23 ; Luc 16.19-31) et leurs corps seront ressuscités (Jean 5.28-29). Les croyants se verront accorder la vie éternelle (Jean 3.16) ; ils seront jugés et récompensés en fonction de leurs œuvres (Romains 14.10-12 ; 2 Corinthiens 5.10). Les incrédules seront condamnés et subiront les peines éternelles (Matthieu 25.46 ; Apocalypse 20.15).

**Article 9 - Le Retour de Jésus-Christ** : Le Christ reviendra soudainement, en personne, pour prendre son Église (Jean 14.3 ; Actes 1.10-11 ; 1 Thessaloniens 1.10 ; 4.16-17, 5.9). Jésus reviendra ensuite sur la terre pour établir, avec ses rachetés, son règne terrestre (Apocalypse 19.11-20.6) avant de créer de nouveaux cieux et une nouvelle terre (2 Pierre 3.13 ; Apocalypse 21.9-22.21).

## Convictions de l'UEEF

### — « nous enseignons & pratiquons »

---

Positions pédagogiques pertinentes à notre histoire, à nos pratiques, et / ou aux défis contemporains de nos églises.

#### Article 1 – Gestes symboliques :

Nous enseignons que la Bible prescrit la pratique de plusieurs gestes symboliques. Un geste représente ou enseigne matériellement une réalité spirituelle. Il ne confère pas de grâce particulière, mais il l'illustre concrètement. Sous le régime de la Nouvelle Alliance, la Bible instaure :

1. Le baptême (immersion) des nouveaux convertis (Matthieu 28.19 ; Actes 2.38) ; il illustre l'attachement au Dieu trinitaire, la purification des péchés, la nouvelle naissance grâce à Christ, l'incorporation dans Son Eglise et le baptême du Saint-Esprit (Romains 6.3-4 ; 1 Corinthiens 1.10-18 ; 12.12-13 ; Tite 3.5)
2. Le repas – la 'cène' ou *agape* (1 Corinthiens 11.20-33; Jude 12) ; il illustre la communion fraternelle et l'espérance de la communion future avec les noces de l'agneau.
3. Le pain et la coupe – 'eucharistie' qui désigne la coupe et le pain pour lesquels Jésus a 'rendu grâce' (Matthieu 26.26-30 ; Actes 2.46 ; 20.7 ; 1 Corinthiens 11.23-33) ; ils illustrent le corps et le sang du Christ, sources de notre salut.
4. Le lavement des pieds (Jean 13.1-18 ; 1 Timothée 5.10) ; il illustre le pardon quotidien et réciproque, l'humilité nécessaire dans notre marche.
5. L'onction d'huile des malades (Jacques 5.14-15) ; il illustre l'action guérissante du Seigneur.
6. L'imposition des mains (Hébreux 6.2) pour la consécration au ministère (1 Timothée 4.14 ; 5.22 ; 2 Timothée 1.6) ; elle illustre l'identification (entre envoyeur et envoyé) et la compassion.

#### Article 2 – Dons spirituels extraordinaires :

Nous pensons que Dieu peut et fait toujours des miracles aujourd'hui, mais que cela engage généralement la prière de la foi (Matthieu 21.22 ; Jacques 5.15 ; Jean 14:12-14 ; 1 Jean 5.14-15). Cependant, pour confirmer de manière incontestable l'identité des véritables Apôtres de Jésus-Christ, Dieu leur a donné des dons spirituels miraculeux (Actes 5.12 ; 2 Corinthiens 12.12) qu'ils ont octroyés à d'autres par l'imposition de leurs mains (Actes 6.5-8), ceci en raison de leur rôle de fondateurs de l'église (Ephésiens 2.20) et de porte-parole de la révélation divine infaillible (Jean 16.12-15 ; Éphésiens 3.3-5). Aujourd'hui, la puissance divine est toujours à l'œuvre dans l'église, mais l'authentification de cette puissance se manifeste davantage par le fruit de l'Esprit que par des pratiques d'œuvres spectaculaires (Hébreux 2.3-4 ; Galates 5.22 ; 2 Thessaloniens 2.9 ; Matthieu 7.21-23).

#### Article 3 – ministères pastoraux

Nous enseignons que le ministère d'ancien est uniquement réservé aux hommes spirituellement qualifiés. Ces hommes doivent exercer les fonctions d'enseignant officiel de l'église locale et de chef spirituel du peuple de Dieu dans une localité (1 Timothée 2.9-3.7 ; Tite 1.5-9).

#### Article 4 – Éthique – sur « le mariage pour tous »

La Bible enseigne que Dieu a créé l'être humain à son image, et qu'il l'a constitué « mâle et femelle » (Ge 1.27, l'étymologie renvoie à « pointu et perforée »). Cette distinction fondamentale prépare l'union du couple, instituée par ce principe général : « l'homme

quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair » (Ge 2.24). Nous observons que l'homme quitte un père et une mère, pour rejoindre un être sexuellement différent afin de former une nouvelle famille. C'est à ce verset que Jésus fera allusion comme caractère fondamental du couple « que Dieu a uni » (Mt 19.4-5).

La Bible présente le rapport homosexuel comme un péché sans pour autant le stigmatiser comme plus grave qu'un autre (Ro 1.26-27, comparé à 1.24s, 1.28s ; cf. Ex 20.14, 17, Lé 18.22 ; 20.13 ; 1 Co 5.1-5 ; 1 Tm 1.10 Jd 1.7 et 1 Co 1.6.10 – à lire dans leur contexte élargi ; comp. Gen 19 à Ez 16.49)

Nous rejetons l'interprétation qui réduit la portée de ces textes à l'immoralité pluripartenaires de l'antiquité (sous-entendant que la Bible ne parle jamais de l'homosexualité monogame et fidèle). Nous rejetons la compréhension que l'amour entre David et Jonathan (1 S 18.1s) soit de nature homosexuelle. Nous rejetons l'interprétation qui inverse l'expression « contre nature » (Rm 1.26) en « contre sa nature » : les textes antiques séculiers confirment qu'il s'agit d'une expression descriptive de la pratique homosexuelle, faisant écho, dans l'Écriture, à l'état naturel de l'ordre créationnel. Nous rejetons les interprétations qui tentent de réduire le sens des termes recensés en 1 Co 6.9-10 : « dépravé » (*malakos*, mou, soyeux) à la pédophilie ou à la position passive indigne du citoyen romain, ou « homosexuel » (*arsenokoïtes*, un mot composé, mâle + lit) à l'exploitation d'esclaves sexuels ou le recours à la prostitution sacrée.

Nos églises accueilleront avec joie au culte tout homme et toute femme, indépendamment de sa pratique sexuelle initiale. Elles appelleront chacun à croire que la pensée divine est meilleure que les sentiments du corps et de l'âme, et à se confier dans la puissance de Dieu pour pardonner et renouveler celui ou celle qui se tourne vers lui (cf. 1 Cor 6.9-11, Tit 2.11-14, Col 2.14).

Conformément à leurs convictions, nos églises ne célébreront pas d'unions homosexuelles.

\* \*  
\*